

**M. Marshall:** Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il signaler à cette réunion que l'an dernier les pêcheurs de l'Union soviétique ont dépassé de plusieurs tonnes métriques leurs quotas. Voudrait-il aussi rappeler que son prédecesseur leur avait demandé de cesser de pêcher au large du banc George? En même temps, le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qui est résulté de cette requête faite à l'Union soviétique; s'il entend soulever cette nouvelle question; et si les pêcheurs soviétiques vont continuer de violer les contingentements établis par la CIPAN?

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** Monsieur l'Orateur, pour ce qui est des règlements établis par la CIPAN, la délégation avait reçu instruction d'être très ferme sur la question. Pour répondre au député je dois attendre d'avoir des renseignements complets de la part des fonctionnaires de mon ministère.

#### LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT POUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS DE LA CIPAN

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, comme le ministre de la Défense nationale a annoncé que le nombre de vols de surveillance avait nettement diminué, ce qui réduit nos possibilités de surveillance, j'aimerais lui demander quelle autre solution il a prévue pour que le Canada soit en mesure de faire appliquer les règlements de la CIPAN à l'égard du hareng et des autres quotas au large de la côte est?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)):** Monsieur l'Orateur, la surveillance était assurée non seulement par des avions, mais aussi par des navires qui continuent à patrouiller. Les vols de surveillance sont certes moins nombreux, mais ils n'ont pas été totalement supprimés. Le directeur de la région de l'Atlantique est en route pour Ottawa et je vais le rencontrer une nouvelle fois.

#### LA PROPAGANDE POUR L'ADHÉSION DE CERTAINS PAYS À LA CIPAN

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Pêcheries peut-il nous dire si d'autres mesures ont été prises récemment pour inciter les pays qui ne font pas encore partie de la CIPAN à entrer dans cette association afin que nous puissions mieux contrôler la pêche sur notre plateau continental?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)):** Monsieur l'Orateur, j'ignore s'il y a eu des démarches officielles dans cette direction, mais je vais m'en informer.

\* \* \*

#### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

##### DEMANDE DE REFUS DE CAUTIONNEMENT AUX TRAFIQUANTS D'HÉROÏNE ET DE DÉLÉGATION AUX PROVINCES DU POUVOIR DE MISE EN ACCUSATION

**M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta):** Monsieur l'Orateur, comme l'héroïne pose un problème grave au Canada surtout en Colombie-Britannique, le ministre de la Justice envisage-t-il de proposer une loi qui, provi-

#### Questions orales

soirement, empêcherait les personnes arrêtées pour le trafic de l'héroïne d'être libérées sous caution?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, quel que soit le crime, on aurait tort, je pense, de traiter en coupable un accusé. Pour certains crimes, il y a d'importants facteurs à considérer avant d'accorder la liberté sous caution; il faut notamment être suffisamment sûr que l'accusé viendra à son procès et c'est dans une large mesure laissé à la discrétion des juges. Je vous ferais remarquer en passant que nous pouvons être très satisfaits du succès de nos agents qui enquêtent sur le trafic de la drogue et qui ont réussi à rompre toute une série de filières, ce qui nous permettra certainement de faire beaucoup de progrès.

**M. Reynolds:** Monsieur l'Orateur, vu qu'en Colombie-Britannique les procès prennent tellement de temps, le ministre serait-il prêt à confier toutes les poursuites pour le trafic de l'héroïne au gouvernement de la Colombie-Britannique?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, je ne vois pas en quoi cela accélérerait les choses. Dans les cas les plus graves nous avons bien sûr toujours fait des mises en accusation directes afin que le procès puisse avoir lieu rapidement.

\* \* \*

● (1450)

[Français]

#### LA FONCTION PUBLIQUE

##### L'ANNULATION DES ALLOCATIONS SPÉCIALES POUR LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX DE LA CÔTE NORD—L'ATTITUDE DU MINISTRE

**M. Charles Lapointe (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable président du Conseil du Trésor.

A la suite de l'annonce de l'annulation des allocations spéciales pour les fonctionnaires fédéraux postés sur la Côte nord, le président du Conseil du Trésor sait-il que depuis 8 heures ce matin certains services fédéraux sont complètement paralysés dans cette région, et s'il est au courant, pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures il entend prendre pour remédier à cette situation, qui a des conséquences tragiques pour toute la population de cette région?

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, je sais qu'un certain nombre d'employés ont quitté leur emploi ce matin dans cette région. Je dois informer l'honorable député, monsieur le président, que la décision d'enlever ces primes a été prise conjointement avec les représentants syndicaux de ces employés, alors qu'au cours des réévaluations nous avons convenu de certaines normes. Avec les nouvelles normes cet endroit n'est pas admissible aux allocations, comme d'ailleurs plusieurs autres endroits qui sont dans la même situation au Canada. Ce n'est pas une décision unilatérale du gouvernement, mais une décision qui a été prise conjointement avec les représentants syndicaux, et les représentants syndicaux nationaux ne m'ont pas fait d'instances à ce sujet.